



COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 10 OCTOBRE 2023 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences : Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale
Mme Francine Boivin, citoyenne
Mme Janick Lefebvre, citoyenne
M. René Martin, conseiller municipal et président du comité
M. Luc Tremblay, conseiller municipal et vice-président du comité

Mme Pascale Albernhé-Lahaie, conseillère municipale
M. Éric Angers, directeur – Gestion des eaux et des immeubles (9 h 06 à 9 h 19; retour : 11 h 06 à 11 h 57)
Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale (8 h 58 à 12 h 04)
M. Philippe Champagne, chef de service – Sport, événements et plein air
M. Richard W. Dober, conseiller municipal
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (8 h 32 à 8 h 49; retour : 8 h 58 à 9 h 15; 9 h 18 à 12 h 11)
M. Steven Hill Paquin, coordonnateur – Participation publique (départ : 9 h 06)
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
Mme Nancy Kukovica, cheffe de division – Culture et bibliothèques (9 h 19 à 9 h 33)
Mme Mylène Leclerc, coordonnatrice – Loisirs (9 h 55 à 10 h 39; retour : 11 h 07 à 11 h 57)
M. Frédéric Maurais, chef de division – Bureau de projets et des actifs (11 h 07 à 11 h 57)
Mme Marie-Pauline Michon, directrice – Développement culturel, Culture Trois-Rivières (9 h 19 à 9 h 33)
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
Mme Anabel Plamondon, technicienne en loisirs (9 h 32 à 9 h 52; retour : 10 h 39 à 11 h 07)
Mme Guylaine St-Arnaud, secrétaire juridique (départ : 9 h 51)
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne
M^e Stéphanie Tremblay, assistante-greffière et légiste (9 h 32 à 9 h 52)

Absence : Mme Sabrina Roy, conseillère municipale

Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au comité exécutif ou au conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par M. René Martin, président du comité, à 8 h 30. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. René Martin demande aux membres du comité s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous les membres consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2023**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité du 15 septembre 2023 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Comité Jeunesse – Bilan et recommandations pour l'année II**

Mme Cynthia Simard informe les membres du comité et les personnes invitées que la première cohorte du comité Jeunesse est maintenant rendue à la dernière étape du processus. Elle souhaite revenir sur le déroulement des activités, les grandes étapes et les pistes d'amélioration pour la prochaine cohorte, ainsi qu'obtenir l'accord du comité pour la thématique 2023-2024.

M. Steven Hill Paquin fait le bilan de la première cohorte en commençant par présenter le bilan des activités, de l'adoption de la Politique jeunesse en mars 2021 jusqu'à la rétroaction de l'automne 2023. Il rappelle que le comité a formulé vingt-neuf recommandations. De ce nombre, dix recommandations ont été acceptées, dix ont été acceptées sous condition d'approbation budgétaire et deux ont été refusées. M. Hill Paquin présente ensuite l'analyse qui a porté sur les forces (notamment satisfaction à l'égard du processus et compréhension des enjeux municipaux) ainsi que les défis rencontrés (présence des jeunes aux rencontres et mobilisation dans le cadre de la consultation jeunesse). Il énonce les recommandations faites à la suite de l'analyse : améliorer le processus de recrutement afin de s'assurer que les membres participent pour les bonnes raisons, impliquer davantage les membres du comité Jeunesse dans le déroulement de la consultation jeunesse, avoir une stratégie de promotion et de mobilisation qui met à contribution les acteurs du milieu, nommer un ambassadeur ou une ambassadrice parmi les membres du conseil pour

porter le dossier jeunesse et condenser la démarche pour concentrer les travaux du comité autour d'une grande consultation jeunesse. Mme Simard et M. Hill Paquin discutent avec les personnes présentes d'indépendance du comité si une élue ou un élu devient ambassadrice ou ambassadeur, des raisons qui peuvent expliquer l'absentéisme des membres, d'arrimage des recommandations avec les actions en cours, de motivation des jeunes et des tranches d'âges. Elles sont toutes d'accord avec le processus proposé, tant qu'il demeure apolitique. Pour ce qui est de la thématique de la deuxième cohorte, M. Hill Paquin dépose un sondage pour les membres du comité portant sur les enjeux de la Politique jeunesse. Mme Simard précise qu'une réponse est attendue avant la fin de la journée.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'aller de l'avant avec les recommandations pour la formation de la deuxième cohorte du comité Jeunesse. Approuvé à l'unanimité.

6. Grands Prix culturels de la Ville de Trois-Rivières

Mme Marie-Pauline Michon présente la nouvelle mouture des Grands Prix culturels de la Ville de Trois-Rivières. Elle décrit ce que sont ces prix remis depuis vingt-neuf ans. Elle énonce les objectifs des Grands Prix ainsi que les objectifs de la révision qui sont les suivants : optimiser le modèle, revoir la fréquence des Grands Prix, rester en phase avec les objectifs de la Politique culturelle et réduire la charge de travail de l'organisation de l'événement. Des consultations ont été menées auprès de quatre-vingt-cinq personnes qui ont permis de recueillir des commentaires sur notamment les bourses, les critères et la formule annuelle. Les principales modifications portent sur les personnes qui peuvent déposer leur candidature, le lieu de résidence, la modification des prix, l'ajout d'un prix (Prix citoyenneté et vitalité culturelle) et l'événement de reconnaissance (la formule gala laisse place à une formule en 5 à 7). L'ouverture des candidatures aura lieu en décembre 2023, et les Grands Prix culturels seront remis en juin 2024.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'accepter les modifications et les ajouts proposés pour les prix des Grands Prix culturels de la Ville de Trois-Rivières ainsi que la formule de l'événement de reconnaissance. Approuvé à l'unanimité.

7. Chauffer la nouvelle piscine de l'Île Saint-Quentin

M. Richard W. Dober affirme que les piscines extérieures trifluviennes ne sont pas assez utilisées et que l'expérience n'est pas très agréable en raison de la température de l'eau et de la période d'ouverture restreinte. Il ajoute que les piscines sont plus accueillantes lorsqu'elles sont chauffées et propose d'étudier la possibilité de

chauffer les piscines extérieures. M. Philippe Champagne répond qu'il y a des coûts associés au chauffage des piscines et que la pénurie de main-d'œuvre ne permettra pas d'embaucher des sauveteurs et des sauveteuses pour de plus longues périodes. M. Éric Angers mentionne que M. Dober lui avait fait part de la possibilité de chauffer la piscine de l'Île Saint-Quentin. Puisque les plans et devis sont finalisés, il est trop tard pour les modifier. Cependant, la quincaillerie nécessaire au chauffage de l'eau sera prévue, et un projet sera mené en parallèle pour réchauffer le bassin, projet qui sera ultérieurement présenté au comité. En ce qui concerne les autres piscines extérieures, il faudra déterminer celles qui seront chauffées, en collaboration avec la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire et le politique, afin de prévoir les travaux dès le début. M. Dober demande ce que peuvent représenter les coûts pour prévoir le chauffage dès la construction d'une piscine. M. Angers répond quelques centaines de milliers de dollars en plus des coûts de fonctionnement de la piscine. Il faut aussi trouver le meilleur système et le plus économique pour les vingt prochaines années.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'analyser le meilleur système pour chauffer l'eau de la nouvelle piscine de l'Île Saint-Quentin et de le présenter à une réunion ultérieure. Approuvé à l'unanimité.

8. Enjeux affichage en français dans les événements (PoutineFest, RibFest)

M. René Martin annonce qu'un citoyen a récemment posé une question en séance publique sur l'affichage en français dans les événements. M. Philippe Champagne explique que la présentation permettra de revenir sur le fil des événements et les actions qui ont été posées.

Mme Anabel Plamondon informe les membres du comité et les personnes invitées qu'un pavoisement non autorisé en anglais a eu lieu dans le cadre du PoutineFest en mai 2023. Des plaintes ont été déposées au 311 et une rencontre bilan a été organisée avec le promoteur et l'organisme qui soutient ce dernier. En août 2023, dans le cadre du RibFest, les menus ont été affichés en anglais sur le site. D'autres plaintes ont été reçues, et une rencontre bilan aura lieu en octobre. L'équipe aux événements a fait certaines actions dans ces dossiers, notamment le suivi des plaintes, un bilan avec le promoteur et l'organisme Sclérose en plaques Mauricie afin de les sensibiliser au pavoisement, une rencontre avec la Direction du Greffe, gestion des documents et archives et la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire pour déterminer le rôle de chacune des directions ainsi qu'une rencontre avec un représentant de l'Office québécois de la langue française (OQLF). Ce dernier a confirmé que le rôle de la Ville consiste à sensibiliser les promoteurs à l'affichage en français et à les accompagner et qu'il revient à l'OQLF de faire appliquer la Loi. De plus, le représentant de l'OQLF a rencontré le promoteur pour l'informer des règles

et lui annoncer qu'une attention particulière sera portée à l'affichage en français de ses menus durant ses événements en 2024.

Les prochaines étapes sont les suivantes : ajouter des informations sur l'importance de l'affichage en français dans le programme de soutien aux grands événements, les ententes générales et la future politique de pavoisement; inviter l'OQLF au comité de concertation des grands événements l'hiver prochain en vue de sensibiliser les organismes et enfin soutenir et accompagner l'organisme et le promoteur dans leurs démarches dans le cadre du PoutineFest et du RibFest. M. Champagne et Mme Plamondon discutent avec les membres du comité et les personnes invitées de reddition de comptes en matière de langue française, de la possibilité de ne pas autoriser les événements du promoteur en cas de récidive, du nom de l'événement hivernal ArtikFest, de politique sur la langue française pour la Ville et de l'attention portée aux anglicismes dans les réunions et les séances publiques.

9. **Compte rendu des projets parcs et plein air**

Mme Mylène Leclerc brosse le portrait du programme de mise à niveau des infrastructures sportives et des projets en cours dans le cadre du développement du plein air. Elle commence par la réfection complète du parc des Chenaux et poursuit avec les projets citoyens : microbibliothèque du parc François-Raymond, parcours de type « Ninja Warrior » du parc Jean-Marie-Beaudoin, réfection de la piste de BMX du parc des Ormeaux et glissade du parc Terre-des-Loisirs (travaux prévus à l'automne 2023). Elle présente enfin la planification des modules de jeux pour l'automne 2023, la mise à niveau des aires de jeux et d'équipements de loisirs du parc Martin-Bergeron pour 2024, la planification du mobilier urbain 2022-2023 et l'état d'avancement du parc de la Charente.

Mme Leclerc présente également l'état d'avancement et les projets à venir du comité ACTION plein air : inauguration des sentiers de l'espace vert des Marthelinois (mars 2023), aire écologique de la Rivière Milette (état de situation et orientation), aire écologique Ogden (retrait de l'escalier), aire écologique Cédrière (nouvelle orientation), site Mirador (orientation), projet d'aménagement du parc Stoy-Broumont, aire écologique de la Terre-des-Loisirs (projet de sentier de raquette à l'hiver 2023), aire écologique des Puits et Forestia/Le grand boisé de Pointe-du-Lac. Mme Leclerc et M. Philippe Champagne répondent ensuite aux questions des membres du comité et des personnes invitées au sujet des projets 2024, de l'indice de vétusté des parcs, de l'horizon pour des travaux au boisé des Berges, au parc Vivian-Dober et au boisé Hydro-Québec, de la fermeture de la piscine du parc Jean-Perron et de l'horizon des projets de remplacement et des partenariats avec des entreprises.

[...]

Levée de la réunion

Il est 12 h 12 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. René Martin
Président du comité et conseiller
municipal



Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux
commissions et comités